



**L'Épiphanie**

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 021-04**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière adjointe de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 21 juin 2023, le *Règlement numéro 021-04*, intitulé « *Règlement numéro 021-04 modifiant le Règlement concernant la démolition numéro 021 et ses amendements afin d'ajouter des dispositions visant à assurer la protection du patrimoine bâti et la réutilisation adéquate du sol dégagé* ».

La MRC de L'Assomption a émis un certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé le 29 août 2023.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 30 août 2023.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 30 août 2023

La greffière adjointe,



GUYLAINE COMTOIS